

# Protocoles de vaccination obligatoires

Au 01/11/2023

## GALOP<sup>1</sup>

### Grippe et rhinopneumonie

#### COURSE ET ÉLEVAGE\*



Un changement de protocole concernant la primovaccination ayant eu lieu le 5 mai 2021, pour les chevaux dont la primovaccination est antérieure à cette date, l'ancien protocole est accepté.

Les éleveurs sont tenus de faire vacciner les produits qu'ils font naître dès l'âge de 6 mois et avant la fin de leur année de naissance conformément au protocole ci-dessus.

*\*étalons et juments pour la saillie*

## TROT<sup>2</sup>

### Grippe et rhinopneumonie

#### COURSES



Un changement de protocole concernant la primovaccination ayant eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour les chevaux dont la primovaccination est antérieure à cette date, l'ancien protocole est accepté.

#### ÉLEVAGE

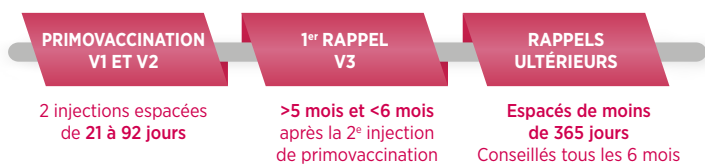
**Étalons et juments** pour la saillie : primo-vaccination et injections de rappel effectuées conformément aux prescriptions des Autorisations de Mise sur le Marché des vaccins

**Poulains** : vaccination conformément au protocole ci-dessus (article 15 du code des courses au trot). La première injection de primovaccination dans les 12 mois suivant la naissance.

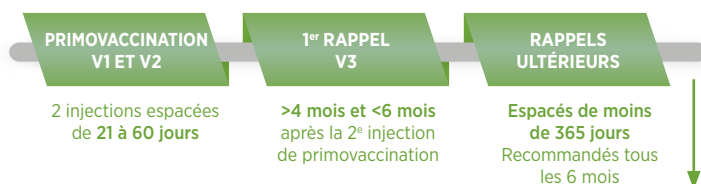
<sup>1</sup> Code des courses au galop - septembre 2023 - [https://www.france-galop.com/sites/default/files/2023-04/code\\_01.05.2023.pdf](https://www.france-galop.com/sites/default/files/2023-04/code_01.05.2023.pdf)

<sup>2</sup> Code des courses au trot - aout 2023 - [https://www.fnch.fr/sites/default/files/edito/docs/SETF\\_code\\_100823.pdf](https://www.fnch.fr/sites/default/files/edito/docs/SETF_code_100823.pdf)

### Grippe



### Rhinopneumonie



Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2022, sont considérés comme « vaccinés contre la rhinopneumonie » dès lors qu'ils ont eu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés en suivant le protocole ci-dessus.

## FFE division Pro<sup>4</sup> FFE : Fédération Française d'Équitation

À partir du 01/01/2024

### Grippe et rhinopneumonie



Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2013, sont considérés comme vaccinés dès lors qu'ils ont reçu une primovaccination en 2 injections espacées de 21 à 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés en suivant le protocole ci-dessus.

## FFE division Amateur<sup>4</sup> FFE : Fédération Française d'Équitation

### Grippe



Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2013, sont considérés comme vaccinés dès lors qu'ils ont reçu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés en suivant le protocole ci-dessus.

## FEI<sup>5</sup> FEI : Fédération Equestre Internationale

À partir du 01/01/2024

### Grippe



Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2024 sont considérés vaccinés dès lors qu'ils l'ont été selon le protocole en vigueur avant cette date (2 injections espacées de 21 à 92 jours, 1<sup>er</sup> rappel dans les 7 mois suivants, rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle). Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2005, sont considérés comme vaccinés dès lors qu'ils ont eu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés en suivant le protocole ci-dessus.



<sup>3</sup> <https://www.shf.eu/fr/actualites/divers/vaccination-contre-rhinopneumonie-obligatoire,1038.html>

<sup>4</sup> FFE Règlement des compétitions 2023-2024 - [https://www.ffe.com/system/files/disciplines/REGLEMENT\\_GENERAL\\_2024\\_applicable\\_au\\_04\\_09\\_2023.pdf](https://www.ffe.com/system/files/disciplines/REGLEMENT_GENERAL_2024_applicable_au_04_09_2023.pdf)

<sup>5</sup> FEI Veterinary Regulations 2023- [https://inside.fei.org/sites/default/files/2023%20Veterinary%20Regulations%20-%20Clean\\_0.pdf](https://inside.fei.org/sites/default/files/2023%20Veterinary%20Regulations%20-%20Clean_0.pdf)